

### Principes d'action

Ethique / Lutte contre la corruption / Compliance

## Ethique et lutte contre la corruption

### Enjeux / vision / convictions

Orange s'engage à conduire ses activités de façon saine et intègre, conformément à sa Charte de déontologie.

- L'ambition d'Orange est de favoriser la confiance de l'ensemble de ses parties prenantes aux premiers rangs desquels ses salariés, ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires et ses actionnaires
- C'est dans ce cadre qu'Orange adopte une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption et du trafic d'influence.

### Feuille de route

- Adoptée en 2003 et actualisée en 2012, la [Charte de déontologie](#) énonce les principes d'action guidant la conduite du Groupe (le respect, l'intégrité, l'esprit d'équipe, la qualité de service et la protection de l'environnement) avec des valeurs fortes : lutte contre la corruption et combat en faveur des droits de l'homme et de la liberté d'expression.
- En 2012, Orange affirme son engagement de [tolérance zéro vis-à-vis de la corruption](#) avec sa [Politique anticorruption](#) qui a été actualisée en novembre 2017.
- Cet engagement s'accompagne d'une [démarche de Compliance](#) qui vise à protéger Orange face aux risques croissants de sanctions liées au non-respect des lois et règlements.
- Cette démarche en 6 étapes couvre la prévention de la corruption, le respect des sanctions économiques internationales (ou embargos), la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans les services financiers mobiles. C'est une démarche d'amélioration continue déployée dans l'ensemble du Groupe.

